



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

Mercredi 13 janvier 2016
Local DKN 2419
21h46 à 00h05

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Présidence
 - A. iDentité Québec
5. Vice-président aux finances
6. Vice-présidente aux affaires académiques
 - A. Concours oratoires
 - B. Atelier BDE
 - C. Centre de mentorat
7. Vice-président aux affaires professionnelles
 - A. Superbowl SFL Placement
8. Vice-présidente aux communications
 - A. Collecte de sang
9. Vice-président aux affaires internes
 - A. Ajustement postes comité de la Charte
 - B. Assemblées générales
 - C. Élections de l'exécutif 2016-2017



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

10. Vice présidente aux affaires externes

- A. CADED
- B. CADEUL
- C. GATSBY

11. Vice président aux affaires socioculturelles

- A. Bière ensemble vocal

12. Vice-présidente aux affaires sportives

- A. Voyage à N-Y

13. Représentant de première année

- A. Entente bouteille d'eau

14. Varia

15. Fermeture

Étaient présents

Membre de l'AED

Christophe Tassé
Philippe St-Hilaire
Marie-Philippe Lavoie
Gabriel Caire
William Bérubé
Sarah-Michelle Pigeon
Francis Paradis
Andréane Baribeau
Véronique Bolduc
Alexandre Thibault

Président
Vice-président aux finances
Vice-présidente aux affaires externes
Vice-président aux affaires socioculturelles
Vice-président aux affaires internes
Vice-présidente aux affaires sportives
Vice-président aux affaires professionnelles
Vice-présidente aux affaires académiques
Vice-présidente aux communications
Représentant des premières années

Déroulement



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Gabriel est absent

1. Ouverture

William propose l'ouverture à 21:46

Andréane appuie

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Christophe fait la lecture de l'ordre du jour

William demande l'ajout du point "suivi Grand Maillet" dans ses points

Francis demande l'ajout du point "Journée carrière"

Alexandre demande l'ajout du point "Voyage à Ottawa"

Alexandre propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amandé

Francis appuie

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption des Procès-Verbaux antérieurs

Christophe propose l'adoption assortie d'un délai de 24h pour toute demande de modification

William précise qu'il y a 4 PV qui ont été envoyés pour mettre sur le site internet mais qui sont en attente de publication.

4. Présidence

A. iDentité Québec

Christophe mentionne qu'il a reçu un courriel de Catherine Bélanger, qui travaille pour cette entreprise. Elle est étudiante en droit. Elle suggère de faire déplacer des gens de l'entreprise iDentité Québec pour faire les certificats de bonne conduite pour l'inscription à l'École du Barreau directement sur le campus. Son patron serait d'accord pour faire un prix étudiant et ils auraient de besoin d'un local.

Francis mentionne qu'il a eu une rencontre avec Mme. Voyzelle, mais ce n'était pas clair, il semblerait qu'on puisse obtenir ces informations gratuitement dans un poste de police. Il dit que cela consisterait en du favoritisme à l'égard d'une seule entreprise si on invite uniquement cette entreprise sans appel d'offres.

Andréane mentionne que dépendamment du prix, ça serait vraiment intéressant parce que sa prédécesseur en avait parlé mais qu'elle n'avait pas de contact pour ça. C'était dans ses recommandations pour faire quelque chose de similaire. Elle trouve que ça serait utile à l'égard des étudiants qui doivent se déplacer dans leurs régions respectives pour passer le test. De plus, la période pour envoyer ces documents au Barreau, c'est entre le 15 février et le 7



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

mars, donc c'est pendant les examens, il va falloir se prendre presque un mois d'avance et il faudrait faire ça maintenant. Elle indique qu'elle a fait une diapositive pour l'AEDiffusion qui précise les modalités de l'inscription à l'École du Barreau et que ça pourrait être très pertinent pour faciliter la vie des étudiants.

Alexandre soutient qu'en tant que dispensaire de services aux étudiants, il s'agit d'une tâche qui correspond au mandat de l'AED. Cela permettrait de centraliser une étape obligatoire pour tous ceux qui se dirigeront vers le Barreau, ce qui correspond à un grand nombre d'étudiants. Toutefois, il faut tenir compte du prix, et par rigueur, il faut aller en appel d'offres afin de trouver la meilleure aubaine.

Francis mentionne qu'il est d'accord avec Alexandre pour procéder et envoyer des demandes de soumissions aux différentes compagnies.

Andréane mentionne qu'elle a vérifié personnellement mais qu'à sa connaissance, les prix ne sont pas affichés sur les sites internet de ces entreprises.

Christophe mentionne que par souci de temps, ce n'est probablement pas pertinent de passer par appel d'offres, on n'a pas vraiment le temps de se permettre ça.

Francis décrit le concept de l'appel d'offres et soutient la considération éthique de ne pas aller en appel d'offres. Sinon, il s'agit d'un monopole alloué, dont l'alternative serait la Sûreté du Québec et ça serait gratuit. Il faut faire des appels d'offres si l'AED souhaite faire affaire avec une entreprise extérieure.

Andréane mentionne que c'est vrai qu'il faut connaître le marché, mais sans faire d'appels d'offres, on pourrait faire des vérifications sommaires chez des compétiteurs.

Christophe ajuste sa pensée sur celle d'Andréane et se propose de contacter les entreprises dans le domaine et de retenir les services du plus bas soumissionnaire. Il mentionne que si iDentité égalise le prix, il utilise cette entreprise, puisque c'est celle qui a initialement contacté l'AED

Francis est en désaccord, il veut que ce soit la même soumission qui soit demandée aux autres entreprises. C'est pourquoi il est important de bien identifier les besoins de l'AED.

Andréane mentionne qu'elle est d'accord avec Francis. Sinon, c'est malhonnête pour les entreprises qui ont eu une information erronée ou différente des autres.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Francis demande pourquoi ne pas faire simplement un document qui présente les besoins de l'AED et qui demande les services selon nos contraintes. On s'assurerait alors de demander la même information à tout le monde.

Christophe s'engage à contacter les compagnies.

Alexandre dit qu'il trouve que, malgré certains désaccords techniques, il s'agit d'un formidable service envers les étudiants.

Francis soutient que l'appel d'offres doit être fait à l'écrit par courriel. Il dit qu'une approche par document est plus efficace pour plusieurs raisons

Andréane propose que Christophe contacte un échantillon représentatif des entreprises privées affichées sur le site internet de l'École du Barreau par d'appel d'offres conforme, via courriel, et qu'il leur laisse 1 semaine de délai de réponse.

Alexandre appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Vice-président aux finances

Caduc

6. Vice-présidente aux affaires académiques

A. Concours oratoires

Andréane mentionne qu'elle a de la difficulté à organiser les concours oratoires à l'Université. Elle demande de l'aide dans la logistique de l'évènement. Elle veut que les membres de l'AED soient présents sur place le 9 février pour l'aider.

Les 2 partenaires de l'évènement sont Lavery de Billy et Davies, Ward, Phillips and Vineberg ainsi que des membres de la magistrature. Elle mentionne qu'elle a la salle à partir de 17h et qu'elle aimerait avoir de l'aide pour préparer l'ensemble.

Andréane mentionne que rien n'oblige l'AED à le faire, mais elle aimerait que l'AED s'abstienne de participer au concours.

B. Atelier du Bureau des droits étudiants (BDE)

Andréane mentionne que dans 2 semaines il y a un atelier du BDE. Elle le fait en collaboration avec l'AEAPRI parce que les 2 bacs ont très peu d'achalandage à l'occasion de



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

ces rencontres. Elle demande aux exécutants d'être présents si possible, particulièrement à Alexandre puisqu'il répond souvent aux premières années.

C. Centre de mentorat

Caduc

7. Vice-président aux affaires professionnelles

A. Superbowl SFL Placement

Francis mentionne que c'est SFL placements qui commandite l'activité SuperBowl cette année. C'est le dimanche 7 février qu'aura lieu cet événement.

Son point se divise en deux branches. Francis délègue l'organisation à Sarah-Michelle.

Il ajoute qu'il y a un dépôt de 2500,00\$ pour la salle, tel que demandé par cette dernière. SFL avait un autre partenaire, mais l'autre a débarqué. SFL voulait se faire garantir la présence de 75 étudiants et garantir la somme de 2500 étudiants. Il a répondu qu'il ne pouvait rien garantir au niveau financier ou au niveau de la présence des étudiants, mais qu'il garantit une bonne publicité.

Philippe demande si la commandite est en alcool ou en nourriture.

Francis répond qu'ils paient tout lors de l'évènement.

Phil demande ça veut dire quoi garantir 2500\$, et qui le demande en réalité.

Francis répond que c'est de payer 2500\$ s'il n'y a pas 75 étudiants. C'est le bar qui le demande pour s'assurer qu'ils ne réservent pas un espace pour rien.

Sarah-Michelle propose qu'on leur donne le taux de participation des années précédentes. Dans les dernières années, ça fonctionnait par inscriptions et on peut avoir une idée du nombre de personnes qui sont présentes.

Francis explique que le problème est que le dépôt ne sera plus retirable si on s'engage à garantir puisque c'est le SuperBowl et qu'il y a beaucoup de demande dans les établissements pour cette soirée en particulier.

Sarah-Michelle propose de leur donner une idée de comment ça s'est passé dans les années passées et de leur donner l'information.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Alexandre soulève qu'il s'agit là d'un cas classique d'une promesse de porte-fort. Il mentionne qu'on pourrait faire tous les efforts pour emmener la présence de 75 étudiants, mais que juridiquement et financièrement, on ne peut rien garantir. Il s'oppose fermement à ce que l'AED s'oblige financièrement.

Andréane s'oppose à garantir cette somme, mais si on se fie aux années antérieures, c'était des bureaux partie à la course aux stages dans le passé, alors ce n'est pas le même titre de commanditaire dans la situation présente.

Philippe demande si, advenant le cas où il y a 74 personnes présentes, ça voudrait dire qu'il faudrait déboursier 2500\$ au nom de SFL placements pour le bar. Il demande à Francis.

Francis mentionne que le courriel n'était pas très détaillé, alors ce n'est pas clair. Ce sont eux qui organisent l'événement depuis le début.

Christophe fait la comparaison entre les partenaires financiers qui ne sont pas des cabinets qui donnent l'argent "par tête", comme le financement du comité des finissants.

Francis précise qu'ils s'occupent de tout, le reste de la soirée. Ils donnent de l'argent au bar pour avoir la salle, et que c'est ce qui serait garanti par l'AED.

Marie-Philippe mentionne que pour autres financiers, ils payaient la nourriture et la bière, mais si une certaine quantité de personnes venaient, ils avaient plus. Elle demande des précisions sur les choix.

Francis propose de répondre aux demandes de SFL Placements en leur soulignant que l'AED est prête à faire tout en son pouvoir pour publiciser convenablement l'événement, qu'elle s'occupera des inscriptions et qu'elle transmettra la liste des participants avant la tenue de l'événement sans s'engager d'un point de vue financier.

Sarah-Michelle appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

B. Journée carrières

Francis mentionne que ça aura lieu le 25 janvier. Il en est dans les derniers préparatifs et il voudrait savoir qui peut être bénévole et pouvoir aider. Il assure de plus que c'est possible en tant que bénévoles d'aller faire du réseautage.

Philippe demande ce qu'est la période d'heures de disponibilités dont Francis a de besoin.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Francis mentionne que l'activité est de 11h00 à 15h00, mais qu'ils commencent à monter la salle à 9h le matin et que le démontage de la salle devrait se terminer vers les 17h.

Andréane mentionne que dans l'après-midi c'est impossible pour elle, mais qu'elle est disponible de 9h00 à 12h30.

Alexandre se propose de 9h00 à 12h20.

Francis mentionne qu'il s'assurera de contacter les autres exécutants en privé pour connaître leurs disponibilités. Pour les tâches, outre le montage-démontage, c'est le vestiaire, les tocards et le dîner. Aussi, il faut aussi s'assurer que les avocats ont de tout. Il n'a pas de besoin de 10 personnes nécessairement, il a son comité qui peut l'aider. Il suggère de fermer l'AED lors de la journée carrière, puisque de toute façon, on pourra trouver des exécutants à l'activité en soi.

Francis souligne que la journée devrait être un succès cette année. Il y a une plus grande diversité offerte cette année, notamment:

3 centres communautaires (Québec, Montréal et Mauricie-Bois-Francs)

La Direction Poursuites Criminelles et Pénales

Justice Canada

PME Inter-Notaires

La Ville de Québec

Contentieux de KPMG (Québec)

Moyens et grands cabinets de droit des affaires

Faculté de droit de l'Université Laval

Western Law

Un nouveau cabinet de Montréal

Et cætera

8. Vice-présidente aux communications

A. Collecte de sang

Arrivée de Gabriel à 22h35

Véronique mentionne qu'elle a rencontré les associations qui participent au projet : BIAPRI, Sciences Politique, Économie et Sociologie en plus de Droit. Ce midi, il y a eu répartition des grosses tâches entre les associations. Elle aura de besoin des exécutants comme bénévoles pour la journée et des gars pour monter la salle. Elle demande si c'est possible de fermer le local de l'AED également et que les permanences soient à l'Atrium. Elle fera l'annonce officielle plus tard et en privé à chaque exécutant.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Le matin, il faut décharger le camion, il faut préparer la salle, préparer les chaises. Ça prend quelqu'un à l'accueil et un bénévole aux collations. Elle ne veut pas imposer, mais elle aimerait avoir de l'aide. Tout le monde est vraiment impliqué, mais elle aimerait avoir un gros taux de participation de la part de l'AED. Elle mentionne que l'arrivée est à 8h00, et à 16h30 c'est censé être terminé.

Andréane mentionne qu'elle avait aidé il y a 2 ans et il ne faut pas sous-estimer le temps que ça prend. Le camion est étroit et le matériel doit être bien placé. C'est très long à faire.

Véronique rappelle que pour décharger et charger le camion, elle a de besoin de gars. Pour la salle, c'est des blocs de 2h pour être bénévoles. Les derniers font seulement 1h00 mais c'est juste remonter la salle. Elle ajoute que mercredi prochain, il va y avoir un kiosque dans le DKN pour informer la communauté du pavillon de savoir s'ils peuvent donner du sang ou non.

Christophe demande s'il y a 4 associations et 4 plages horaires, savoir si on peut prendre juste une plage horaire pour l'ensemble de l'AED.

Véronique dit que ce n'est pas le but, il faut mélanger les équipes de bénévoles.

William demande quelle est la stratégie au niveau de la publicité.

Véronique dit qu'elle a reçu la publicité aujourd'hui et que comme les autres associations, on va tout passer dans les médias internes de l'AED.

Andréane demande s'il y a un événement Facebook pour la collecte.

Véronique répond que oui et que c'est une collecte DKN. On peut prendre n'importe qui qui veut venir. Ce n'est pas une collecte réservée à un groupe particulier.

9. Vice-président aux affaires internes

A. Ajustement postes comité de la Charte

William indique que Guillaume Renaud a remis sa démission. Comme Louis-Philippe Pelletier a perdu son poste de président d'assemblée qui était aussi président du comité, le comité de révision et d'application des règlements généraux l'a recommandé pour prendre la place de Guillaume. William propose la nomination de Louis-Philippe Pelletier au poste de membre du comité de la Charte.

Philippe appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe demande qui devient président du comité de révision et d'application des règlements généraux.

William répond que pour l'instant, il n'y en a pas et que ça va être arrangé avec le reste des règlements généraux sur le président d'assemblée.

Andréane trouve que ce n'est pas correct de dire qu'on va s'arranger avec les règlements généraux et demande si quelque chose de particulier est prévu pour un changement de composition du comité de la charte.

William explique qu'un poste de membre de tout comité peut être remplacé comme dans tout autre comité. Comme Guillaume était un membre simple du comité, il peut être remplacé selon la procédure habituelle. L'AED agit donc conformément aux RG.

B. Assemblées générales

William demande les commentaires des exécutants de l'AED sur l'AG de cette semaine présidée par un président externe et dit qu'il trouve que ça a bien été.

Andréane trouve que ça allait vraiment bien et qu'il avait plus d'autorité qu'un président interne. De plus, puisqu'il connaît mieux la procédure, il y a moins de temps morts. Ça va plus simple, et plus rapidement, en plus d'ajouter une certaine légitimité aux AG.

Alexandre a trouvé qu'il y a eu une certaine confusion au sein même de l'exécutif et que ça a manqué de cohésion. Il faut montrer qu'on comprend mieux les dossiers de l'exécutif. L'AED aurait dû emmener une opinion claire et précise sur le mémoire.

Marie-Philippe mentionne que justement, elle n'a pas trouvé que les interventions de l'exécutif étaient impertinentes, c'était parler comme des étudiants et non comme des exécutants et que ça a favorisé la discussion. Elle était très contente que Thierry ait été présent pour clarifier certains points.

Alexandre mentionne qu'il pense que ça serait mieux que Christophe s'exprime au nom de l'exécutif en entier.

Christophe dit qu'il ne faut pas se précipiter à l'appui et à la proposition en tant qu'exécutants. Il faudrait que ce soit des étudiants qui participent plus que ça.

Andréane voudrait que l'AED se rencontre 5 min avant les Assemblées Générales pour s'entendre sur comment se comporter en tant qu'exécutif.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William indique qu'il a fait une erreur dans l'avis de convocation, qu'il corrigera en envoyant un errandum demain.

Comme ça a bien été cette semaine, il suggère de redemander à Quentin De Dorlodot pour agir à titre de président d'assemblée pour l'Assemblée générale d'hiver.

L'exécutif est d'accord avec cette idée.

William propose que, dans la mesure du possible, l'AED fasse toujours appel à un président externe pour animer les Assemblées Générales.

Appuyé par Marie-Philippe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C. Élections de l'exécutif 2016-2017

William mentionne que sur les babillards, il y a présentement un poste affiché de président d'élection, soit une personne qui va gérer la procédure d'élections et qui va travailler avec William. Il ne s'agit pas d'un poste d'exécutant.

D. Suivi dossier Grand Maillet

William mentionne qu'en marge des derniers CE, Philippe et lui-même ont recontacté le Grand Maillet et ils ont convenu de réserver la salle du Musée de l'Amérique Francophone (option la moins cher jusqu'à présent), à condition de s'assurer que le traiteur est le moins cher possible.

10. Vice-présidente aux affaires externes

A. CADED

Marie-Philippe mentionne que si jamais il y a des plaintes par rapport aux inscriptions, il faut lui référer par rapport aux informations relativement à la CADED.

B. CADEUL

Marie-Philippe demande un huis clos.

Francis appuie.

Le huis clos est adopté à l'unanimité.

Marie-Philippe propose la levée du huis clos.

Christophe appuie.

La levée du huis clos est adoptée à l'unanimité.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marie-Philippe mentionne que ça pourrait être pertinent de rappeler aux membres que la date limite pour se retirer des assurances collectives de la CADEUL arrive bientôt.

Alexandre détaille qu'il préférerait que ce message soit écrit d'une manière positive, qui n'incite pas nécessairement à se retirer, mais à être conscients que c'est une option qui s'offre à eux.

C. GATSBY

Marie-Philippe mentionne que ça a lieu jeudi le 21 janvier. C'est elle qui organise la soirée et elle espère avoir l'aide des autres exécutants lors de la soirée. Elle a de besoin d'aide pour descendre le divan de l'AED jeudi prochain. Elle demande à Gabriel ce qui en est des bières.

Gabriel propose 10 caisses de bière pour le cabaret Gatsby.
William appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

11. Vice-président aux affaires socioculturelles

A. Bière ensemble vocal

Gabriel propose de donner 5 caisses de bière au comité de l'ensemble vocal pour leur soirée du 28 janvier prochain.

Véronique appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Vice-présidente aux affaires sportives

A. Voyage à New-York

Sarah-Michelle indique que le CDAUL n'a pas trouvé de cabinet à New-York pouvant recevoir nos membres. Sarah-Michelle est déçue, car elle a mis beaucoup d'efforts sur cet événement.

13. Représentant de première année

A. Entente bouteille d'eau

Alexandre dit qu'après l'assemblée générale de cette semaine, il a rencontré les gérants de la Dissidence et ils ont discuté ensemble. Il mentionne être parvenu à une entente qu'il voudrait que le CE le vote et qui serait ratifiée en assemblée générale.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Marie-Philippe mentionne qu'à son avis, si c'est rendu en assemblée générale, elle pense qu'on veut sonder l'avis des étudiants. Elle suggère de présenter le compromis de manière conjointe avec Virginie Dallaire de la Dissidence, sans imposer la décision du CE à l'assemblée.

Francis se posait la question à savoir si ce n'était pas Émile techniquement qui avait emmené l'idée, alors le CE peut difficilement changer ça.

William lance l'idée qu'il serait possible de se positionner en tant que CE pour appuyer cette idée.

Andréane mentionne qu'elle ne pense pas que le CE devrait prendre une position pour ne pas influencer le vote, car c'est l'opinion des étudiants qui compte en assemblée. Elle ajoute aussi que s'il y a une présentation d'un compromis, ça devrait être présenté par Émile Marcoux et Virginie, car c'est Émile qui a amené la proposition.

Véronique n'est pas d'accord non plus que le CE pousse une position. Il faudrait également que ce soit Émile et Virginie qui le présentent.

Marie-Philippe mentionne que c'est bien que la Dissidence et la motion soient réconciliées, mais ça n'a pas d'impact sur l'assemblée générale. Il faut juste respecter l'entente avec la Dissidence, un point c'est tout.

Alexandre mentionne qu'il pensait que ça pourrait le réconcilier avec des membres de l'AED.

Christophe dit qu'on en a assez parlé, le CE de l'AED s'est positionné pour dire qu'on ne prend pas de position sur ce sujet. On est maintenant informés du consensus, mais c'est maintenant en assemblée.

William revient sur la procédure de mise en dépôt. Il dit qu'il n'y a pas d'obligation de mettre le point en premier lors d'une mise en dépôt. Il dit que la prochaine assemblée concernera des points très importants.

Marie-Philippe dit que non les points ne sont pas plus importants. Elle dit que le point des bouteilles d'eau ne doit plus être repoussé. Elle dit que les étudiants présents à la dernière assemblée veulent que le point se règle. Elle dit que le CE n'a aucunement à influencer l'opinion des étudiants.

Christophe invite les exécutants à ne pas se prononcer, bien qu'ils puissent le faire.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

B. Voyage à Ottawa

Alexandre dit que le voyage à Ottawa va très bien dans sa préparation. Il y aura 48 participants. Il chargerait 50\$ par personne, ce qui est moins cher que l'an passé (c'était 69\$). Il dit qu'il est présentement en recherche d'hôtel, ce sera peut-être des résidences universitaires. Il a lancé un appel d'offres pour les hôtels, ils attendent de voir. Pour les inscriptions, c'est des équipes de 4. Ça va aller très vite pour les inscriptions, alors il voudrait annoncer le voyage dimanche soir, et lundi à midi, la page Facebook AED partage les inscriptions.

Véronique suggère de faire le document sur l'AEDiffusion et d'inviter les étudiants à aller aimer la page de l'AED, parce que sinon on n'atteint pas tout le monde.

Alexandre s'engage à écrire aux premières années entrés à l'hiver pour se faire connaître et que ce soit accessible à tous.

Philippe aimerait qu'Alexandre fasse part au CE des implications financières du projet.

Alexandre mentionne qu'il y a eu un profit d'environ 150\$ avec le Tailgate. Il aimerait prendre un maximum de 5500\$ et 50\$ par personne. Ça fait 7900,00\$ pour un autobus et des hôtels. Il veut un bon coussin, mais il ne veut pas prendre tout cet argent-là. Ils n'ont pas fini les appels d'offre, alors ce n'est pas clair à 100% mais ils vont faire des choix responsables.

Christophe demande s'ils ont pensé inclure les étudiants admis à l'hiver.

Alexandre dit que oui.

Andréane demande ce qui a été engagé dans les dernières années.

Philippe mentionne que c'est basé sur des chiffres d'il y a 2 ans. C'était de 3200,00\$/3400,00\$. Il veut savoir ce qui explique cette différence. Il n'est pas à l'aise de donner 2000,00\$ de plus sur un budget serré sachant qu'il n'a aucun chiffre.

Alexandre mentionne qu'il n'a aucun document pour justifier cette dépense.

Philippe mentionne qu'il ne peut rien allouer sans justification.

Alexandre mentionne qu'il va faire un suivi une fois qu'il aura ses informations.

Gabriel rappelle qu'il doit simplement appeler pour savoir ce que constituent les dépenses, une fois les premières dépenses obtenues, il pourra avoir des chiffres pour avoir une commandite.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe dit qu'il ne veut pas bloquer le projet, il tient à ce que ça se fasse cette année. Il ajoute qu'à titre indicatif, le prix de participation d'il y a deux ans était de 55\$. Il va tenter de chercher dans les anciens budgets pour plus d'informations. Il croit que le 2000\$ de plus que le budget prévisionnel fait sauter le budget de l'AED. Philippe souhaite un suivi.

Alexandre rajoute qu'il ne s'attendait pas à dépasser 5500,00\$, en se disant qu'il avait un bon coussin. C'était peut-être une planification financière excentrique, mais il va corriger la situation.

Marie-Philippe dit de ne pas oublier de considérer que peut-être moins de 48 personnes vont participer et qu'il faut prévoir des imprévus.

Christophe ajoute qu'il ne pense pas qu'il va y avoir moins de 48 personnes

Andréane demande quelles sont les dates

Alexandre répond que c'est les 11-12 mars, première fin de semaine en revenant de la semaine de relâche.

14. Varia

William dit qu'il y a eu un problème avec la location du local pour les photos de finissants. Il n'a pas eu de suivi après une première demande de réservation. Le compromis obtenu est le suivant: le comité aura le salon des professeurs pour les photos et le local de l'AED servira à la préparation des finissants les 19 et 20 janvier de 8h à 21h.

Christophe a commencé à regarder des détails concernant un conseil d'administration pour l'AED. Toutes les autres associations de droit québécoises en ont. Il a envoyé un brouillon au comité de la Charte et nous reviendra plus en détails dans les prochaines semaines.

William demande ce qui a été demandé exactement au comité de la Charte.

Christophe répond que c'est d'harmoniser les textes aux règlements généraux, pas de les faire adopter.

Marie-Philippe mentionne que c'est lourd d'ajouter les PV du CA au VP interne de l'AED.

Andréane mentionne que ce projet ne sort pas de nulle part, ça se trame depuis l'an dernier.

Christophe voudrait que le président du CA soit élu en même temps que l'exécutif de l'AED.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William croit que ce n'est pas réaliste de réaliser ce projet cette année, considérant les problèmes procéduraux qu'il faut envisager, dont la tenue d'une Assemblée Générale Spéciale avec un quorum de 45 personnes.

Christophe croit que ça dépend de l'implication qu'on y met et se dit prêt à mettre beaucoup d'énergie. Il croit que la création d'un CA attirera le quorum en AG spéciale.

Alexandre mentionne qu'il pense que tout ce que ça prend, c'est de la volonté et du marketing.

Marie-Philippe dit qu'il faut retenir qu'on peut envoyer le document par courriel aux étudiants, qu'ils ont le devoir de le lire et de présenter leurs questions en AG.

Gabriel dit qu'on agirait de la sorte par souci de transparence, mais qu'on se complique la vie, car les étudiants ne viennent pas aux AG.

Andréane ajoute qu'au-delà de la transparence, c'est une question importante de participation. Il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup de personnes qu'on ne voit pas beaucoup et qui ne participent pas beaucoup aux activités des comités et qui s'intéressent grandement à ce genre de questions.

Christophe croit qu'on a juste à travailler fort et ne pas se limiter en se disant qu'on n'aura pas le quorum.

William dit qu'il en a déjà beaucoup et qu'il ne veut pas que ces procédures s'ajoutent à ses tâches.

Marie-Philippe précise son point. Elle est pour l'idée, mais veut souligner que les étudiants n'ont pas besoin qu'on leur explique tout mot pour mot. On peut tout simplement envoyer le document constitutif du CA deux semaines à l'avance et faire les questions et l'adoption du CA en un midi.

Véronique est d'accord avec le projet, mais ajoute que c'est beau de vouloir que le président soit élu au Grand Maillet, il faut que le projet soit bien monté et que ce soit solide.

Gabriel soulève simplement qu'on parle d'image et de transparence. On essaie de faire ça très rapidement et on impose le projet d'une certaine façon. Il se demande quel serait l'impact concret d'un CA sur l'Association.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Christophe mentionne que ce n'est pas vrai qu'en créant une nouvelle structure pour l'association, les étudiants n'en verront pas l'intérêt. Il dit que c'est moins long quand on envoie les documents à l'avance et si c'est alors adopté en bloc ou non en AG, ce n'est pas précipité dans la face des étudiants. Il dit que c'est totalement légitime et transparent.

Marie-Philippe dit qu'on peut envoyer le document à l'avance et expliquer les chapitres du projet, un peu comme ça a été fait pour le mémoire de grève à la dernière assemblée.

Philippe veut rappeler que c'est un point d'information et que le projet sera présenté plus tard.

William mentionne qu'il serait pertinent de prendre notre temps et de consulter des étudiants pour savoir leur point de vue sur la question. On pourrait faire une meilleure campagne d'informations qui rendrait le projet plus légitime et complet, et le prochain exécutif réglerait la question.

Christophe n'est pas d'accord que ce soit le prochain exécutif qui procède avec le CA. Il veut que ça bouge à un certain moment et il a fait déjà un certain travail dans le projet et il ne reste qu'à le laisser aller.

Andréane aimerait que chaque exécutant se questionne à savoir c'est quoi pour lui la vision qu'il a d'une association étudiante et du rôle d'une association étudiante et qu'après ces débats n'auront peut-être plus lieu.

Alexandre dit que l'AED doit s'appuyer plus sur la consultation publique et la sollicitation des étudiants, il trouve ça important, l'aspect marketing, trouve que le projet a du potentiel et que c'est une bonne vision pour notre association.

15. Fermeture

Marie-Philippe propose la fermeture à 00:05.

Alexandre appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



**Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.**